

# Ville de Bourgoin-Jallieu

COPIE INTEGRALE  
Commune de Bourgoin

N<sup>o</sup> 15

 Joseph Mathieu  
 Eugène Revollier  
 &  
 Marie Louise  
 Marthe Bablon
 

Le quatre Septembre mil neuf cent quatorze à quatre heures du soir, Par devant nous Beaupelet Noël <sup>2<sup>me</sup></sup> adjoint remplissant les fonctions de l'officier de l'Etat civil de la Ville de Bourgoin, témoins l'abbé du Maire et du premier adjoint ont comparé publiquement en la maison Commune M. Joseph Mathieu Eugène Revollier, Inspecteur d'Assurance, domicilié de droit à Paris, actuellement militaire au 2<sup>22<sup>me</sup></sup> d'Infanterie à Bourgoin, né à Renage (Sère) le cinq Juin mil huit cent quatre vingt un, fils majeur de M. Revollier Jean Baptiste et de Madame Eugénie Clarisse Berthoin demeurant à Renage d'une part. Et Mad<sup>elle</sup> Marie Louise Marthe Bablon, couturière, domiciliée à Paris, 17<sup>me</sup> arrondissement, demeurant à Bourgoin depuis plus d'un mois, née à Paris, 14<sup>me</sup> arrondissement le vingt avril mil huit cent quatre vingt quatre fille majeure des défunts Ludovic Nicolas Victor Bablon et de Mad<sup>ame</sup> Marie Thérèse Augustine Samson, D'autre part. - Lesdits futurs époux déclarent qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage. Il est en outre expliqué que ce mariage n'a été publié à Bourgoin et à Paris que et 17<sup>me</sup> arrondissement, qu'à partir d'aujourd'hui mais qu'en raison du départ de l'un même du futur époux sur la frontière, M. le Procureur de la République à Bourgoin a autorisé le mariage d'urgence, lettres de ce jour. Aucune opposition n'ayant été faite, les futurs époux ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour mari et pour femme et nous avons déclaré au nom de la loi que M. Joseph Mathieu Eugène Revollier et M<sup>elle</sup> Marie Louise Marthe Bablon sont unis par le mariage. Dont acte. En présence de M. M. Chapotat alphaire, témoins quatorze aut, sous profession, Marin Jean Joseph, cinquante Fours aut, concierge, Jay clepandre, quarant sept aut rebour, M<sup>elle</sup> Marie Marin, vingt trois aut couturière domiciliée à Bourgoin non parent du époux. Lecture faite les époux et les témoins ont signé avec nous.

x l. Procureur M. Mathieu sp. Chapotat  
M. Marin